

Le Jeanne-Mance

8 SEPTEMBRE 2009 : JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION

Plus de sept cent soixante-quinze millions d'adultes ne possèdent pas les compétences de base en lecture et en écriture. La Journée internationale de l'alphabétisation soulignera le rôle de l'alphabétisation dans l'autonomisation des personnes ainsi que son importance pour la participation dans la communauté, la citoyenneté et le développement social. Visitez le site de la Fondation pour l'alphabétisation au www.fondationalphabetisation.org et découvrez les outils mis à la disposition des milliers d'adultes et d'enfants ayant des difficultés de lecture et d'écriture.

INAUGURATION DU 1818 GILFORD

L'inauguration officielle des nouveaux locaux de l'organisme communautaire Dîners St-Louis aura lieu le 21 septembre, à compter de 17 h. L'ancienne usine située au 1818, rue Gilford, abrite maintenant un centre de jour, d'aide et de référence ainsi que sept logements de transition pour des jeunes de 18 à 30 ans, démunis ou marginalisés, vivant sur le Plateau-Mont-Royal ou dans les quartiers voisins. Depuis 1983, l'organisme soutient et accompagne ces jeunes adultes dans leur démarche de réinsertion. Un rendez-vous à ne pas manquer et dont nous vous reparlerons bientôt.

CAMPAGNE ANNUELLE DE FINANCEMENT DE LA FONDATION CSSS JEANNE-MANCE

La collecte de fonds de la Fondation CSSS Jeanne-Mance prend cette année la forme de tirages-voyages. À raison d'un par mois, il y aura 10 voyages à gagner durant l'année. Jusqu'au 15 septembre 2009, seuls les employés du CSSS peuvent se procurer un des 1000 billets, en vente au coût de 100 \$ chacun. Après cette date, les billets qui n'auront pas trouvé preneurs seront offerts à tout le monde. L'offre vous intéresse? Communiquez avec Jeanne Françoise Blais au 514 842-7180, poste 7300 pour en savoir plus.



Dans ce numéro

2

Le groupe d'intervention alternative par les pairs
Agir auprès de la personne âgée

3

Un rendez-vous à ne pas manquer

4

Recherche sur la santé mentale et l'itinérance

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE **Cinq ans déjà!**



La directrice générale du CSSS, Chantale Lapointe, profite du 5^e anniversaire de l'établissement pour s'adresser aux lecteurs du *Jeanne-Mance*.

LE CHEMIN PARCOURU DEPUIS LA CRÉATION du CSSS Jeanne-Mance, il y a cinq ans, est impressionnant. La structure, qui a été mise en place et actualisée au fil du temps, constitue aujourd'hui une solide assise. Elle permet aux personnes et aux équipes qui travaillent au CSSS d'offrir des services de haute qualité, diversifiés et de mieux en mieux adaptés aux besoins de la population du territoire. Le statut d'établissement agréé, confirmé en juin dernier, démontre que le CSSS Jeanne-Mance répond aux normes d'excellence nationales en matière de qualité des soins de santé et des services sociaux. La désignation de centre affilié universitaire permet également à notre CSSS d'exercer un leadership important dans les domaines de l'enseignement et de la recherche. Le dévouement et le profond engagement du personnel envers la population du territoire ont permis à l'établissement d'accéder à ces importants statuts.

SE FAIRE VACCINER

Pour se protéger et protéger les autres

PAS DE DOUTE, ON ENTENDRA BEAUCOUP PARLER de vaccination cet automne. Bien que toute l'attention des médias ait récemment été concentrée sur la pandémie de grippe A (H1N1), il ne faut pas oublier que le virus responsable de l'influenza saisonnière fera bientôt son apparition, comme à chaque année. Aussi, il y aura 2 campagnes de vaccination distinctes au cours des prochains mois.

La vaccination contre l'influenza saisonnière

Choisir de recevoir le vaccin contre l'influenza représente toujours la meilleure façon de se protéger contre la grippe saisonnière qui peut parfois s'avérer grave. Le vaccin est sécuritaire et ne contient aucun virus vivant. Contrairement à la croyance populaire, il ne peut donc pas transmettre la maladie. De plus, il est sans danger pour la femme enceinte et celle qui allaite.

Il est important de se faire vacciner afin d'éviter de contaminer les personnes plus vulnérables qui font partie de votre entourage, à la maison ou au travail. Le vaccin est offert gratuitement aux personnes qui présentent un risque plus élevé de complications, notamment les personnes âgées de 60 ans et plus, les enfants de 6 à 23 mois et les personnes atteintes de certaines maladies chroniques ainsi qu'aux personnes qui en prennent soin. Les travailleurs de la santé peuvent également recevoir le vaccin gratuitement.

Les premières années d'existence du CSSS Jeanne-Mance lui ont aussi permis de consolider ses liens avec ses partenaires communautaires et institutionnels. L'établissement est plus que jamais prêt à assumer pleinement son rôle d'animateur du réseau local et à tout mettre en œuvre pour que les individus prennent leur santé en main et soient en mesure de mener une vie active. Cet objectif ne peut être envisagé sans la précieuse collaboration des ressources du milieu.

Depuis sa première parution, en septembre 2005, *Le Jeanne-Mance* cherche à refléter le dynamisme des équipes qui travaillent dans l'établissement. Il fait état des bons coups des employés, tire son chapeau, informe et braque ses projecteurs sur des individus et des projets passionnants. La création d'un nouveau bulletin électronique interne, le *Branché Jeanne-Mance*, nous permet aujourd'hui de redéfinir le mandat

du *Jeanne-Mance* qui souhaite maintenant s'ouvrir davantage à la communauté. *Le Jeanne-Mance* cherchera, dans les mois à venir, à faire découvrir les initiatives des organismes du réseau local aux employés, et à informer les partenaires du CSSS des projets et des programmes susceptibles d'aider leur clientèle. N'hésitez pas à nous faire part de vos succès ou à nous soumettre vos idées d'articles par courriel au : lejeanne-mance@ssss.gouv.qc.ca. *Le Jeanne-Mance* paraîtra quatre fois par année, en septembre, décembre, mars et juin.

Les défis qui attendent le CSSS Jeanne-Mance pour les prochaines années sont nombreux. Engagé dans un processus d'amélioration continue, l'établissement cherchera à améliorer l'offre de service à la population dans l'ensemble de ses programmes et à développer un milieu enrichissant, stimulant et sécuritaire pour tous ceux qui y travaillent. Bonne rentrée et bonne lecture!

Le CSSS Jeanne-Mance débutera la vaccination contre l'influenza saisonnière vers la mi-octobre. Les lieux et les dates des cliniques de vaccination sans rendez-vous pour la population seront diffusés au début du mois d'octobre dans les hebdomadaires locaux, dans les différents organismes du territoire et sur le site Internet du CSSS Jeanne-Mance, à l'adresse www.csssjeannemance.ca.

La vaccination contre la grippe A (H1N1)

Bien que le vaccin contre la grippe saisonnière ait fait ses preuves contre les principales souches d'influenza saisonnière que nous appréhendons cet hiver, il est important de mentionner qu'il ne vous protégera pas contre le virus de l'influenza pandémique A (H1N1).

Une campagne de vaccination spécifiquement contre la grippe A (H1N1) est prévue et se déroulera plus tard cet automne. Au moment d'écrire ces lignes, les dates et modalités entourant la vaccination contre la grippe A (H1N1) ne sont pas encore connues. Pour en savoir davantage à ce sujet, nous vous invitons à surveiller les avis dans les différents médias et à visiter régulièrement le site www.pandemiequebec.gouv.qc.ca. Vous pourrez aussi consulter notre site Internet au www.csssjeannemance.ca.



Le Groupe d'intervention alternative par les pairs

MONTRÉAL EST UN PÔLE D'ATTRACTION important pour les jeunes de la rue des régions et de l'extérieur du Québec. Ces visiteurs viennent grossir les rangs des jeunes Montréalais marginalisés ou ayant des problèmes de logement. Ils vivent dans la rue pour se réaliser en dehors des milieux traditionnels d'insertion sociale que sont la famille, l'école ou le milieu de travail. Ce mode de vie rend difficile l'estimation de leur nombre. Cependant, les indices fournis par les refuges, les centres de jour et les soupes populaires démontrent que les jeunes itinérants sont de plus en plus nombreux. Plusieurs sont particulièrement vulnérables et constituent des cibles de choix pour les gangs de rue, le crime organisé, les souteneurs ou les trafiquants de drogues.

Un collectif a été créé pour aider ces jeunes. Le Groupe d'intervention alternatif par les pairs (GIAP) a pour mission de prévenir la transmission du VIH, de l'hépatite C et des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) ainsi que de réduire les méfaits liés à l'utilisation de drogues injectables et au mode de vie des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal. Il est composé d'organismes communautaires et de pairs-aidants, qui sont d'ex-jeunes de la rue spécialement formés pour aider des jeunes qui ont fait de la rue leur milieu de vie. Un pair aidant est jumelé avec un intervenant de chacun des six organismes partenaires: Cactus Montréal, L'Anonyme, Plein Milieu, Dans la rue, le Centre Dollard-Cormier et l'équipe jeunes de la rue du CSSS Jeanne-Mance.

Une approche d'accompagnement

Le travail des pairs-aidants est complémentaire à celui des intervenants et se démarque par son originalité et son audace. Les pairs-aidants peuvent rejoindre les jeunes dans des endroits où les professionnels de la

Kim Heynemand a cédé sa place récemment à une autre paire-aidante. Elle a décidé de terminer ses études secondaires et envisage l'avenir avec son fils de sept ans de façon sereine. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets et la réalisation de ses rêves. Son travail de paire aidante a contribué de façon significative au mieux-être des jeunes de la rue.

santé et des services sociaux n'ont pas accès, et ils connaissent souvent les réseaux réservés aux gens du milieu. Dans ce contexte, les pairs-aidants arrivent souvent à établir des liens de confiance avec les jeunes de la rue, liens qu'il serait plus difficile de tisser avec un intervenant traditionnel.

Écoute, soutien, information sur les ressources disponibles, accompagnement des jeunes dans leurs démarches, distribution de condoms..., les pairs aidants entrent en contact avec les jeunes de la rue de diverses façons. Ils interviennent aussi en organisant des activités ou des événements qui visent à développer l'autonomie et la confiance en soi des jeunes tout en les sensibilisant à la prévention des infections et aux méfaits de la toxicomanie. Le Festival d'expression de la rue est un point fort du programme annuel d'activités réalisées par les pairs-aidants. Créé en 1997, cet événement a pour objectif de favoriser la communication entre les jeunes, les commerçants, les organismes et les résidents du centre-ville. Cette année encore, le festival a connu un grand succès.



Une belle complicité unit Kim Heynemand et Marie-lou Dumont, intervenante sociale au CSSS.

Agir auprès de la personne âgée

ENTRE OCTOBRE 2009 ET MAI 2010, les 800 préposés aux bénéficiaires qui travaillent dans les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance suivront la formation *Agir auprès de la personne âgée*. Cette activité, qui s'inscrit dans le programme national de formation continue du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, a pour objectif de mettre à jour les compétences des préposés aux bénéficiaires afin de les rendre plus cohérentes avec l'approche milieu de vie, déjà bien implantée dans les établissements d'hébergement du CSSS. Le comité responsable de la mise en place

et du suivi de ce programme de formation regroupe des représentants de la Direction des services infirmiers, de la Direction des ressources humaines et des directions des services à la clientèle des centres d'hébergement de l'établissement. Des équipes, composées d'un préposé aux bénéficiaires et d'un professionnel, ont déjà été recrutées et ont été formées de façon à pouvoir, au cours des prochains mois, transmettre ces connaissances à leurs collègues.

Le rôle des préposés aux bénéficiaires est en constante évolution. Depuis quelques années, l'état de santé des

LE CONCEPT MILIEU DE VIE

Une approche centrée sur les besoins du résident

BIEN SOUVENT, UNE PERSONNE VIT dans un centre d'hébergement parce qu'elle n'a plus d'autre choix. Sa situation et son état de santé nécessitent des soins et des services qui ne peuvent pas être donnés à domicile. Le centre d'hébergement devient alors son milieu de vie, un lieu de nouvelles expériences et de socialisation. C'est son nouveau chez-soi. Conscient de cette réalité, le CSSS Jeanne-Mance ne ménage aucun effort pour créer des milieux de vie qui répondent aux besoins des résidents.

La personne hébergée a des besoins physiques, mais aussi des besoins d'ordre psychologique, social ou spirituel, entre autres, qui sont liés aux divers aspects de sa personnalité. Dans l'approche milieu de vie, l'intervenant a un rôle d'accompagnateur. Il soutient le résident dans ses activités quotidiennes, en reconnaissant son individualité et en respectant ses décisions et ses choix.

Dès l'admission du résident, les intervenants cherchent à connaître l'histoire de sa vie. Dans la mesure du possible, ils essaient de tenir compte de ses habitudes et de les intégrer aux activités quotidiennes de l'unité de vie et du centre. Le respect de sa culture, de ses goûts et de son rythme sécurise et reconforte le nouvel arrivant. Parfois, un objet ou un geste qui lui est familier contribue à atténuer le choc de l'admission dans un centre d'hébergement. La famille et les proches, quant à eux, sont considérés comme des collaborateurs précieux. Ils constituent une source d'information essentielle à l'intégration du résident dans son nouveau milieu de vie. Leur participation à la rencontre interdisciplinaire, où s'élabore le plan d'intervention personnalisé du résident, permet à chacun d'exprimer ses besoins et ses attentes.

La qualité de vie des résidents est au cœur des préoccupations des personnes qui travaillent dans les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. La compréhension, le respect et l'empathie dont sont empreintes leurs interventions sont à la base de l'approche milieu de vie. Les petits plaisirs quotidiens des résidents et le bonheur qu'ils expriment sont une grande source de motivation et de satisfaction pour les intervenants.

L'approche milieu de vie offre la possibilité aux intervenants de faire preuve de créativité, de développer leur autonomie et leur potentiel, d'accroître leur compétence et de ressentir la satisfaction du travail accompli.

La direction du CSSS remercie Johanne Labrie, porteuse du dossier milieu de vie dans l'établissement depuis le début de son implantation, et lui souhaite beaucoup de succès dans les nouveaux défis professionnels qui l'attendent. À la fin de juillet, la directrice générale adjointe – services en hébergement, Lise Guimond, annonçait la nomination de Jean-François Gauthier au poste de conseiller intérimaire en milieu de vie. Nul doute que son expérience et son enthousiasme sauront contribuer au bien-être des résidents du CSSS Jeanne-Mance.

personnes hébergées nécessite de plus en plus de soins et de services. Axée sur la préservation de l'autonomie et la dignité des personnes, la formation *Agir auprès de la personne âgée* met l'accent sur l'empathie, la tolérance, l'écoute, la sécurité et le confort des résidents.

Les préposés aux bénéficiaires jouent un rôle de premier plan au sein des équipes multidisciplinaires qui travaillent dans les centres d'hébergement du CSSS Jeanne-Mance. La formation qui leur sera offerte au cours des prochains mois leur donnera l'opportunité de mieux comprendre la personne âgée afin d'adapter leurs comportements et leurs attitudes à ses besoins. Le respect de l'identité, de l'autodétermination et de l'intimité du résident guident les interventions des préposés.



Debout de gauche à droite: Lucy Charette, Lise Guay, Marie-Josée Bédard, Linda Barbagallo, Lucie Lechasseur, Lise Gallant, Martine Arsenault, Hélène Mercier. Assises de gauche à droite: Isabelle Decubber, Stéphanie Galarneau, Pascale Nadeau, Julie Leblond. Étaient absentes: Marie-Josée Béland, Nadia Ibiki, Mélanie Lèveillé, Adriana A. Nino.



LE CENTRE D'ÉDUCATION POUR LA SANTÉ



Objectif santé!

Avec sa signature *Osez la santé pour la vie!*, le système de prévention clinique a pour objectif de faciliter l'intégration de la prévention dans les milieux cliniques de première ligne. Il vise aussi à offrir un continuum de services de prévention aux clientèles de ces milieux grâce, entre autres, aux centres d'éducation pour la santé implantés dans les CSSS.

Depuis son ouverture, en mai 2007, le Centre d'éducation pour la santé (CES) du CSSS Jeanne-Mance fait la promotion de saines habitudes de vie, particulièrement en favorisant l'activité physique, la saine alimentation et l'abandon du tabagisme. Ce service est offert à la clientèle des CLSC et des cliniques privées du territoire ainsi qu'aux employés du CSSS.

L'équipe du CES est composée d'une infirmière-conseil, d'une éducatrice à la santé et d'une intervenante au Centre d'abandon du tabac (CAT). Ces spécialistes de la motivation peuvent apporter un soutien important à la personne qui veut changer certaines habitudes pour améliorer sa santé et sa qualité de vie.

L'infirmière-conseil en prévention clinique, Christiane Goulet, a le mandat de promouvoir et de faciliter l'utilisation des pratiques cliniques préventives auprès des médecins et des infirmières, afin d'assurer le bon fonctionnement du système de prévention clinique. Elle fait également la promotion du CES et du CAT auprès des médecins et d'autres professionnels de la santé de première ligne du CSSS Jeanne Mance. L'éducatrice à la santé, Josée Pichet, rencontre le client et intervient selon les principes de l'approche motivationnelle. Après avoir fait un bilan de ses habitudes de vie, elle l'aide à se fixer des objectifs et à trouver des stratégies pour surmonter les obstacles. L'intervenante au CAT, Marie-Christine Courchesne, utilise la même approche motivationnelle auprès de la personne qui souhaite arrêter de fumer.

Le CES est situé au CLSC du Plateau-Mont-Royal, 4625, avenue De Lorimier. Pour avoir plus d'information ou pour prendre un rendez-vous: 514 521-7663, poste 6559. Pour joindre le CAT: 514 521-7663, poste 6557.



Josée Pichet, Christiane Goulet et Marie-Christine Courchesne

Un rendez-vous à ne pas manquer

LA SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION du CSSS Jeanne-Mance aura lieu le jeudi 29 octobre prochain au Centre St-Pierre, situé au 1212, rue Panet. Cette activité annuelle est un rendez-vous incontournable pour tous ceux qui se préoccupent de l'état de santé de la population du territoire ainsi que des enjeux auxquels sont confrontées les personnes qui y vivent ou y travaillent.

Dès leur création, les CSSS se sont vus confier, entre autres, l'ambitieuse mission d'améliorer la santé de la population de leur territoire. Les habitudes de vie, le niveau de scolarité, le logement, le transport, l'aménagement urbain, l'environnement physique, l'environnement social et la pauvreté influent sur la santé des individus. Le CSSS Jeanne-Mance reconnaît l'importance de ces

déterminants de la santé et adapte son offre de service à la réalité du territoire. Profitez de la séance publique d'information pour mieux connaître les programmes, les services et les réalisations des équipes du CSSS.

L'activité prendra la forme d'un cinq à sept avec les partenaires de l'établissement, à 17h. Vous pourrez y rencontrer les représentants des organismes du territoire, des intervenants du CSSS et des membres du conseil d'administration ainsi que la présidente de la Commission scolaire de Montréal, Diane de Courcy, qui nous fera l'honneur de sa présence. Inscrivez ce rendez-vous important à votre agenda dès aujourd'hui. Merci de confirmer votre présence à Ginette Dolbec au 514 525-1900, poste 6387.

Branché et écolo!



ÉTEINDRE SON ORDINATEUR à la fin d'une journée de travail permet d'économiser jusqu'à 800 kilowattheures par année, soit l'équivalent de la consommation moyenne d'une laveuse pour la même période.

Contrairement à la croyance populaire, démarrer fréquemment son ordinateur ne cause pas de dommage aux équipements. De plus, la mise en veille d'un ordinateur consomme davantage d'énergie que de l'éteindre jusqu'au lendemain.

Maintenant que vous le savez, pensez à éteindre votre ordinateur pour l'environnement!

Rappelons que le CSSS Jeanne-Mance est engagé dans une démarche de développement durable. Cette approche préconise un développement économique, social, culturel et environnemental répondant aux besoins du présent sans compromettre ceux des générations futures. Le développement durable est économiquement efficace, équitable et écologique. Pourquoi ne pas prendre le virage vert avec nous?

NOUVELLES DE LA FONDATION



LA FONDATION CSSS JEANNE-MANCE

Investir dans la santé et le bien-être de la communauté

La Fondation CSSS Jeanne-Mance est un organisme de bienfaisance qui tisse des liens avec la communauté et sollicite des dons pour appuyer les programmes et les services offerts par le CSSS Jeanne-Mance à la population de son territoire et aux résidents qui vivent dans ses sept centres d'hébergement. La Fondation, qui soutient également des projets du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS) du CSSS, représente un acteur important dans le domaine de la philanthropie.



La Fondation finance, entre autres, des projets visant l'amélioration de la qualité de vie des personnes hébergées en aménageant des espaces conviviaux et communautaires ou en permettant l'acquisition d'équipements sécuritaires adaptés à la condition des personnes en lourde perte d'autonomie.

Grâce à la générosité de ses précieux donateurs, la Fondation a remis près d'un million de dollars au CSSS Jeanne-Mance au cours des quatre dernières années. Elle a, entre autres, contribué au financement du projet *Bien dans mes baskets*, qui vise à contrer le décrochage scolaire, d'une clinique dentaire pour les jeunes de la rue, de séjours dans des camps de vacances pour des jeunes et des familles en difficulté ou des aînés en perte d'autonomie. Les dons ont également permis l'achat de fauteuils roulants et la mise sur pied d'activités pour venir en aide aux clientèles vulnérables et aux familles défavorisées du territoire.

En 2009-2010, la Fondation entend remettre 386215\$ à l'établissement. Cet argent permettra de soutenir des projets qui viendront en aide aux personnes les plus démunies de la communauté, souvent aux prises avec des problématiques de plus en plus complexes.

Pour en connaître davantage sur les programmes et les services offerts au CSSS Jeanne-Mance, consultez le www.csssjeannemance.ca. Pour faire un don à la Fondation CSSS Jeanne-Mance, appelez au 514 842-7180, poste 7301 ou visitez le www.fondationcsssjeannemance.ca.

Michelle Mercier, Présidente-directrice générale
Fondation CSSS Jeanne-Mance



Fondation
Centre de santé et de services sociaux
Jeanne-Mance



Recherche sur la santé mentale et l'itinérance

LA COMMISSION DE LA SANTÉ MENTALE du Canada (CSMC) mène actuellement des projets-pilotes de recherche sur la santé mentale et l'itinérance dans cinq villes canadiennes. L'étude permettra d'examiner le modèle d'intervention axé sur la priorité au logement, qui vise à enrayer l'itinérance et à aider les personnes à réintégrer la vie communautaire. Au total, 2 225 sans-abri atteints de problèmes de santé mentale y participeront, et 1 325 d'entre eux auront un logement et recevront des services adaptés à leurs besoins en santé mentale.



Le CSSS Jeanne-Mance a été mandaté pour réaliser le volet plus spécifiquement axé sur l'intervention auprès de la clientèle de l'étude montréalaise, en collaboration avec de nombreux partenaires. Le Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS) du CSSS contribuera au

volet recherche qualitative de l'étude, en partenariat avec l'Institut universitaire en santé mentale Douglas. La directrice générale adjointe – Services dans la communauté et affaires universitaires, Sylvie Simard, a nommé Jason Champagne comme chargé de projet.

La réalisation de ce projet-pilote passionnant nécessite la mise en place de deux nouvelles équipes d'intervenants qui offriront un suivi intensif dans le milieu (SIM) et un suivi d'intensité variable dans la communauté (SIV). Elles fourniront une gamme complète de services: la prestation de soins psychiatriques et médicaux, la réadaptation, l'intervention de crise, le traitement intégré des problèmes de toxicomanie ainsi que le soutien au logement, à l'emploi et à tout autre besoin du participant. L'approche clinique s'inspire du mouvement du rétablissement. Elle met l'accent sur le choix de la personne, la réduction de la stigmatisation, la reprise de rôles adultes normaux et l'intégration dans la communauté.

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal s'engage à assurer le soutien médical pour les soins psychiatriques. Il s'engage également à fournir l'accès aux services d'urgence psychiatrique et à l'hospitalisation aux participants qui le requièrent, afin que l'équipe SIM puisse effectuer adéquatement leurs activités de suivi.

Comptez sur *Le Jeanne-Mance* pour vous tenir informés de l'évolution de ce projet des plus intéressants. Pour en savoir davantage, consultez le site du projet-pilote à Montréal: <http://projetrdsimimtl.ning.com> ou celui de la Commission de la santé mentale du Canada: www.mentalhealthcommission.ca.

COMMUNICATION ET SANTÉ

Des outils d'information constamment mis à jour

LE SERVICE DES COMMUNICATIONS réorganise actuellement le site Web du CSSS, qui sera accessible à la population en novembre prochain. La nouvelle plateforme permettra aux visiteurs de trouver une foule de renseignements pratiques sur l'établissement ainsi que sur ses activités et ses services.

Comme dans la version encore en ligne, csssjeannemance.ca, le nouveau site permettra aux personnes intéressées de postuler les emplois disponibles dans l'établissement. Les visiteurs pourront également y obtenir de l'information sur les sujets d'actualité, tels les grands dossiers de santé publique et les campagnes de vaccination. Santé mentale, santé au travail, santé des voyageurs, cliniques spécialisées, ressources du quartier..., le

site Web du CSSS Jeanne-Mance vous aidera à trouver les réponses à vos questions ou vous dirigera vers les personnes compétentes.

Cet automne également, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, en collaboration avec les CSSS, distribuera l'édition 2009-2010 du guide *Accès santé dans votre quartier*. Cet outil pratique est adapté aux réalités des quartiers de chaque territoire. Il vise à renseigner la population sur les services de santé et les services sociaux offerts, afin que chaque personne reçoive le bon service, au bon endroit, au bon moment. Bien connaître le système de santé et ses ressources permet souvent d'éviter de longues attentes dans les salles d'urgence des hôpitaux.

L'AGRÈMENT DU CSSS JEANNE-MANCE

Nous pouvons tous en être fiers!

LA NOUVELLE A ÉTÉ ANNONCÉE en juin dernier: le CSSS Jeanne-Mance a officiellement obtenu le statut d'établissement agréé. L'agrément est la pierre angulaire des activités d'amélioration continue de la qualité des soins et des services. Cette démarche est en constante évolution et concerne tout le personnel du CSSS.

Le certificat d'agrément, affiché dans chaque installation, démontre que le CSSS répond aux normes d'excellence nationales en matière de qualité des soins de santé et des services sociaux. Les organismes de soins de santé qui participent au programme d'agrément Canada évaluent leur rendement par rapport à ces normes. Elles touchent à tous les aspects des soins de santé, de la sécurité des usagers jusqu'aux questions d'éthique, en passant par la formation du personnel et l'établissement de partenariats avec la collectivité.

Cette reconnaissance officielle atteste que le CSSS s'engage à tout mettre en œuvre pour déceler les problèmes à

temps et qu'il dispose des moyens nécessaires pour les corriger. Elle signifie également que l'organisme évalué par ses pairs continue de viser le plus haut niveau de qualité possible.

Globalement, les niveaux de conformité du CSSS Jeanne-Mance ont été jugés, pour la plupart des critères, supérieurs à la moyenne des organismes canadiens, sinon très près de la moyenne. Agrément Canada a toutefois exigé des suivis relativement à 25 critères considérés comme non conformes. Le CSSS devra mettre en œuvre des actions qui lui permettront de remplir ces exigences, afin de conserver le statut d'établissement agréé et aussi en vue de la prochaine visite d'agrément, en septembre 2011.

La direction de l'établissement remercie tout le personnel pour la qualité de son travail et félicite toutes les personnes qui ont contribué plus spécifiquement au succès de la démarche d'agrément. Nous pouvons tous en être fiers!

LA QUALITÉ AU PROGRAMME

CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

20 ans, ça se célèbre!

LE 20 NOVEMBRE 2009, on célébrera le 20^e anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant. Ce document, le plus exhaustif que la communauté internationale ait jamais adopté en matière de droits individuels, a été ratifié par 192 pays, dont le Canada.

Rédigé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en 1989 dans le but de reconnaître et protéger les droits spécifiques des enfants, il est l'équivalent d'une

Déclaration universelle des droits de l'Homme, mais spécifiquement pour les 0-17 ans.

Bien que la Convention soit le texte le plus largement ratifié de toute l'histoire du droit international, son contenu et sa portée restent encore trop souvent méconnus. De plus, plusieurs pensent à tort que les droits évoqués sont uniquement associés aux réalités vécues dans les pays du tiers monde. Pourtant, seulement à Montréal, un trop grand pourcentage d'enfants vivent sous le seuil de la pauvreté. Statistiques Canada rapporte qu'en 2005, 17% des familles montréalaises vivaient sous le seuil de faible revenu.

Pour souligner l'événement, la DSP prépare actuellement des activités et travaille avec différents partenaires afin de mieux faire connaître cet important document.

Pour télécharger le texte de la convention et pour obtenir plus de détails sur les droits des enfants, visitez les sites de l'UNICEF: www.unicef.org/french/crc/ et de la Direction de santé publique de Montréal: www.santepub-mtl.qc.cadroitsenfant/references.html.

Source: Direction de santé publique



Le Jeanne-Mance

Journal distribué aux employés et aux partenaires du Centre de santé et de services sociaux Jeanne-Mance • DIRECTION ET RÉDACTION: Pierre Bruneau • COLLABORATEURS: Martine Dubois, Marie-lou Dumont, Élisabeth Gauthier, Lise Guimond, Ingrid Konan, Gisèle Leroux, Josée Pichet, Alexandre Robertson-Dufour, Sylvie Simard • RÉVISION: Françoise Turcotte • CONCEPTION GRAPHIQUE: Jean Frenette Design • IMPRESSION: Groupe Laurier

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX JEANNE-MANCE: 155, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2T 1H4 • Courriel: lejeannemance@ssss.gouv.qc.ca • Site Web: www.csssjeannemance.ca

À NOTER: le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. La reproduction est autorisée à condition que la source soit mentionnée.